



Vous avez dit Égalité Professionnelle



Si un concours était organisé pour récompenser les pires secteurs d'activité en matière d'égalité

salariale entre les femmes et les hommes, nos secteurs d'activité gagneraient le premier prix avec une moyenne de 36.2% d'écart en défaveur des femmes. (Source DARES)

Alors que l'emploi des femmes dans nos professions représente plus de la moitié des effectifs, la question de l'égalité salariale est loin d'être réglée. En ce qui concerne le déroulement de carrière, la campagne « vie de mère » initiée par l'UGICT montre au-delà des statistiques que les plafonds de verre ne sont pas brisés et que les femmes peinent encore à atteindre les postes à responsabilité. Et pourtant, nos entreprises rivalisent pour donner une image positive bien au-delà de la réalité.

Le dernier sondage effectué auprès

des salarié-e-s pour la CGT montre que l'égalité professionnelle reste le principal sujet de préoccupation, et une forte attente de la part des organisations syndicales.

La Fédération s'est volontairement inscrite dans l'action confédérale sur le sujet et appelle les salarié-e-s femmes et hommes, à faire du 8 mars prochain une grande journée d'action en faveur de nos justes revendications.

Parce que les droits des femmes sont toujours remis en question, parce qu'à travail de valeur égal tous-tes les salarié-e-s doivent avoir le même salaire, parce qu'à compétences égales les femmes ont toutes leur place au même titre qu'un homme, toutes et tous dans l'action le 8 mars prochain sans oublier que cette question est traitée par nos syndicats tout au long de l'année.

*Valérie LEFEBVRE HAUSSMANN
Secrétaire générale*

sommaire

2

VIE DES ENTREPRISES
> Matmut, accord unanime

3/4

VIE FÉDÉRALE :
> Journée du 8 mars, tract

5

VIE DES ENTREPRISES
> Caisse d'Epargne Auvergne
Limousin, des agences en
moins pour des résultats
incertains

6

ACTU
> Contre le sexisme, affiche



fspba.cgt.fr

le site

twitter

@cgtbanqueassura

Matmut

Accord unanime

Dans le cadre de la NAO, un accord a été signé par l'ensemble des organisations syndicales sur les salaires, le temps de travail, divers congés ...



assurance

Brèves

Augmentation des salaires pour 2017

L'augmentation générale des salaires pour 2017 est de 1,20 % attribué en deux fois ; + 0,80 % au 01/04 et + 0,40 % au 01/10.

L'enveloppe annuelle consacrée aux augmentations individuelles sera au moins égale à + 0,70 % de la masse salariale de base (salariés relevant de la classe 1 au statut d'Attaché de Direction).

À compter de 2017, et pour les exercices à venir, lorsqu'un jour férié est un vendredi, le samedi qui suit sera considéré comme chômé et rémunéré (fermeture donc le samedi 15/07).

Pour 2017, une journée de repos supplémentaire est octroyée, à compter du 1er mars 2017, aux collaborateurs des agences dont l'horaire hebdomadaire les conduit, en 2017, à travailler du mardi matin au samedi soir (une quinzaine d'agences concernées, dans les centres commerciaux).

À compter du 1er avril, les salariés qui ne peuvent participer aux opérations de don du sang organisées par l'Entreprise bénéficient, sur justificatif d'un don, du temps de travail correspondant, dans la limite de 2 heures.

Rentrée scolaire

La journée «rentrée scolaire» est octroyée (sur justificatif) jusqu'à l'entrée en classe de CP (la limite « moins de 7 ans » pour l'enfant est supprimée). L'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant ouvre droit à l'octroi de 3 jours de congés (au lieu de 2).

Analyse CGT sur cet accord NAO

Pas de « label d'excellence » à la Direction. La CGT l'a signé avec des réserves.

Pour mémoire, 2 exemples dans le secteur de l'assurance et des mutuelles :

■ MACIF : + 1,15 % au 01/07... et peut être une prime d'intéressement de 1 000 € (non confirmée à ce jour).

■ AXA : + 1,20 %. Mais : + 0,60 % d'augmentation générale et + 0,60 % d'augmentation individuelle pour les non cadres ; + 0,20 % d'augmentation générale et + 1 % d'augmentation individuelle pour les classes 5 ; + 1,20 % d'augmentation individuelle pour les classes 6 et 7 (rien pour l'augmentations générale !).

Autres avantages

La prime d'intervention, prévue au barème des frais professionnels, est portée de 10 à 12 € bruts pour les remplacements effectués à compter du 1er avril 2017 (remplacements en agence).

À compter du 1er mars 2017, un véhicule de catégorie C sera attribué au collaborateur bénéficiaire d'un véhicule de service lorsqu'il effectue plus de 25 000 km par an (prise en compte de la totalité des km, y compris les km «privés»).

Natixis SA

La complémentaire en négos

La Complémentaire santé fait l'objet d'une négociation avec de nombreuses propositions négatives.

■ des postes pour lesquels les taux de remboursements maximum seraient moindres que ceux existants.

■ des augmentations de cotisations pour les salariés ayant une rémunération inférieure à 50 000 euros, dans une grande partie du périmètre (Natixis SA, NPS, NGAM, ...).

■ une très forte augmentation proposée de la cotisation salariale pour les conjoints qui choisiraient de s'assurer à la future Mutuelle Natixis.

■ la question des retraités qui doit être abordé le 24 février

A suivre

<http://natixis.reference-syndicale.fr/> ■

Crédit Agricole

Ne pas croire sur parole

Selon les dirigeants du Crédit Agricole « Avec tous les emplois « gagnés » dans les métiers du siège par la digitalisation, nous allons créer des fonctions de middle-office ou de nouvelles activités, qui nous permettront de conserver demain le niveau d'emplois qui est le nôtre aujourd'hui. Cela est théorique et non garanti. » C'est la fin de la phrase qui est à retenir. ■

BNP PARIBAS

7,7 milliards d'euros de résultat net

Bien que le résultat net part du groupe soit l'un des plus haut enregistré, le taux de distribution aux actionnaires de 45%, représentant 3,46 milliards d'euros, le renforcement des fonds propres à hauteur de 3 milliards d'euros ne laissent aux salariés que la portion congrue de ce résultat historique. Pour rappel le résultat de la NAO était de 0 euro d'augmentation en 2017 (le même qu'en 2015). Malgré ce résultat, l'action enregistre une baisse d'environ, ce qui indique le niveau d'exigence irrationnel des marchés. ■

Au plus tard à compter du 1er janvier 2018, la réduction dont bénéficient les collaborateurs du Groupe Matmut (au titre des contrats MRSQ, MGAR nouvelle gamme, FC/MAV et NDEP) sera portée de 12 à 20%.

7 000 000 €.

Cette prime ne bénéficiera qu'aux seuls salariés Matmut, hors la mutuelle Ociane. A la demande expresse de plusieurs organisations syndicales dont la CGT, la Direction a donné un accord de principe pour le versement d'une prime aux salariés d'Ociane (montant, modalités inconnus à ce stade).

Hors NAO

Les résultats du Groupe en 2016 par rapport à 2015 sont en très nette baisse (estimation entre 15 et 20 millions d'€). A l'enveloppe de base : 800 000 € s'ajoute une enveloppe supplémentaire de 6 200 000 € (200 000 € de plus que prévu initialement suite à l'intervention de plusieurs OS dont la CGT). Montant global =

Pas de PSE à la Matmut. C'est ce qu'a indiqué la direction pour «faire taire les rumeurs». Elle a ajouté «qu'il n'y aura pas de fermeture massive d'agences». ■

Construisons ensemble



Le 8 mars nous appelons à l'action et à la grève pour les droits des femmes

La journée du 8 mars ne se « fête » pas par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail.

La journée internationale pour les droits des femmes est une journée de lutte pour l'égalité.

En 2017, le contexte politique, social et économique international donne des signes inquiétants pour les droits des femmes, (aux Etats-unis, dans différents pays Européens notamment) tout comme en France, avec les dernières lois (Travail, Macron, Rebsamen...). Des organisations syndicales et féministes s'allient pour contrer pied à pied les propagandes mensongères et les reculs sociaux pour l'ensemble des femmes.

Les droits dont nous disposons aujourd'hui sont le fruit de la lutte de nos aîné-e-s. La période actuelle, avec les tentatives de remise en cause du droit à l'avortement ou encore la volonté d'enfermer les femmes comme les hommes dans des stéréotypes et des identités prédéfinies, montre pourtant que ces droits ne sont jamais définitivement acquis.



L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable parce qu'elle participe du progrès social.

Laisser perdurer les inégalités entre les femmes et les hommes et s'exercer les violences contre les femmes, c'est prendre la responsabilité de faire progresser les idées rétrogrades et les partis qui les portent.

Des mesures ambitieuses avec des moyens dédiés doivent être mises en œuvre de façon urgente. Des mobilisations d'ampleur, combatives et solidaires nous permettront de les imposer.

- ♀ 27 % d'écart salarial
- ♀ 40 % d'écart de pension
- ♀ 80 % des tâches ménagères assumées par les femmes
- ♀ 80 % des femmes qui considèrent qu'elles sont **régulièrement** confrontées à des comportements sexistes au travail
- ♀ 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail.



En 2017, nous voulons que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail... Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.

En 2017, nous voulons que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause. Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics garantis d'une égalité de traitement pour toutes et tous.

En 2017, nous voulons que cessent les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, dans l'espace public comme à la maison.

En 2017 nous voulons des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.

En 2017 nous voulons le partage des tâches domestiques et des services publics de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes.



**Les femmes sont toujours payées en moyenne un quart de moins que les hommes
Ceci signifie donc que chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40**

De l'inégalité en général à l'inégalité dans la banque et l'assurance

Nos secteurs professionnels n'échappent pas au constat, l'égalité au travail n'est toujours pas une réalité comme le démontrent l'analyse des bilans sociaux dans les banques et les assurances. Les femmes représentent plus de la moitié des effectifs. Mais le temps partiel est essentiellement utilisé par les femmes et généralement subi et les cadres sont majoritairement des hommes.

Le plafond de verre n'est toujours pas brisé, cette barrière invisible se traduit par l'évolution moindre des femmes sur l'échelle de la hiérarchie des entreprises. La maternité et la parentalité demeurent des freins importants au déroulement de carrière des femmes. Les écarts de salaire persistent, s'aggravant à mesure que le niveau de responsabilité progresse, avec la répercussion sur le montant des pensions de retraite. Le sexisme et les violences y sont aussi subis par les femmes avec leurs répercussions au niveau professionnel.

L'ÉGALITÉ MAINTENANT, C'EST POSSIBLE

Le 8 mars doit être percutant. Partout et en particulier dans les entreprises où les salarié-e-s et les organisations syndicales doivent montrer leur volonté d'en finir avec les inégalités professionnelles femme/homme. Plus cette détermination sera manifeste plus elle pèsera dans les entreprises et aussi auprès de nos représentants politiques. L'égalité au travail pour les femmes est un enjeu pour les salarié(e)s et les citoyen(ne)s.

Pour manifester votre volonté d'égalité, la CGT vous engage à participer aux différentes actions que ses élu(e)s vous proposeront tout au long de cette journée :

- port d'un badge,
- participation aux réunions/débats qui vous seront pro-posées, et autres animations,
- utilisation des réseaux sociaux,
- débrayage à 15h40

**LE 8 MARS A 15H40 :
TOUS EN GREVE POUR L'EGALITE
AU TRAVAIL ET DANS LA VIE !**

RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION

**De place de la République au meeting place de l'Opéra.
avec la CGT, FSU, Solidaires, UNEF, CNDF, Femen, Femmes Egalité, Les Effronté(e)s, Les Glorieuses, Osez Le Féminisme, Planning Familial,**

Bulletin de contact ou de syndicalisation

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Téléphone :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Fonction dans l'entreprise (*Cadre, Agent de Maîtrise ou Employé*) :

Mail :

A remettre à un militant, à envoyer par mail ou à retourner directement à la Fédération Banques et Assurances - CGT

Caisse d'Épargne
Auvergne Limousin

Des agences en moins pour des résultats incertains

banque



Le projet vide littéralement les territoires de plusieurs implantations. Depuis 2004, avec les 24 agences du projet en cours, cela fera, peu ou prou, un total de 90 agences qui auront fermé ! Avec ce dernier lot, le désengagement territorial prend des allures de massacre.

Ce projet de fermetures est calculé sur des bases clairement faussées, à partir d'expériences passées où les points de vente restants n'étaient pas encore trop éloignés et où l'implantation en GAB croissait. Depuis les politiques ont changé... Face à cette nouvelle réalité, la perte de clients sera inévitablement accrue. Certaines fermetures sont indiscutablement à revoir et certains arbitrages ont sûrement été pris à la va vite.

CE : avis défavorable

Extraits de la déclaration.
« Depuis le début de ce dossier, le CE conteste dans son principe la réduction de voilure que veut imposer la Direction de la CEPAL. Celle-ci était motivée par une chute du PNB, mais les résultats espérés ne seront pas en phase avec cette motivation, qui vise en fait la maîtrise du coefficient d'exploitation.

(...)
Le CE ne peut accepter la fermeture d'autant de sites, même si le nombre de fermetures a sensiblement baissé... Pour lui, d'autres sites peuvent être maintenus

sans que cela soit une charge insupportable pour l'entreprise. (...)
Dans un monde en constante évolution, développer de nouveaux moyens de travailler est une préoccupation que partage complètement le CE... Mais le postulat de départ est encore très loin d'être validé, car le digital ne s'est pas encore vraiment invité dans ce nouvel environnement de travail qui a modifié en grande partie les processus...

Pour le CE, ce dossier fait partie d'un plus vaste dossier touchant les Sièges Administratifs, mais la Direction refuse d'aborder ce point... Or, comment faire plus de crédit, ambition du Plan de Développement 2017 de la Banque De Détail, avec les équipes actuellement en place ? [et un effectif appelé à diminuer !] C'est clairement impossible. Il en est de même avec un éventuel projet visant à modifier les horaires des agences. Le CE exige donc d'être sollicité en amont de

la mise en œuvre de ces évolutions, car ne pas tenir compte de l'avis des Instances Représentatives du Personnel serait une faute gravissime.

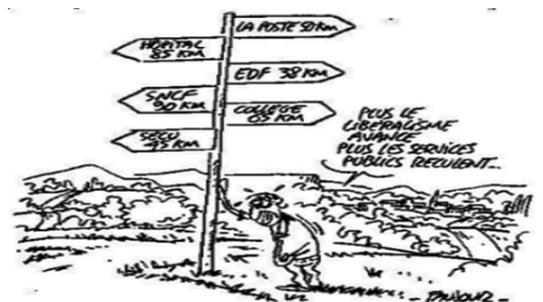
En conclusion, en l'état actuel du projet, le CE ne peut qu'émettre un avis défavorable sur la réorganisation commerciale de la CEPAL qui sera engagée en 2017, qu'il trouve trop impactant pour notre image car elle propose d'abandonner une partie de notre clientèle à la concurrence. Or le CE sait que certaines fermetures antérieures n'ont pas laissé de marbre nos concurrents, qui ont profité sans vergogne de cette manne.

Le CE aurait pu éventuellement admettre des me-

sures provisoires visant un fonctionnement dégradé de certains sites, dans l'attente d'un retour à des jours meilleurs. Or ce projet acte l'abandon pur et simple d'une partie de notre clientèle à la concurrence, ce qu'il ne peut accepter. Le CE prend note des mesures d'accompagnement et exige qu'il n'y ait aucun départ contraint.»

Mesures d'accompagnement insuffisantes

Les modifications de postes et suppressions représente 102 changements. Les mesures d'accompagnement visent à inciter à la mobilité avec une majoration de 20 % de la prime prévue dans l'accord mobilité. La possibilité d'aides au départ est également envisagée.



Affiche disponible
sur commande auprès de la Fédération

Le tract
page 3 et 4
est

Disponible auprès de votre syndicat
ou de la Fédération



POUR LA **RÉUNION**

AVEC LE CLIENT,

MICHEL, TU PRÉPARES
LE **DOSSIER...**

ÉRIC, TU VÉRIFIES
LES **CONTRATS...**

”

ET **LÉA**,
N'OUBLIE PAS
DE METTRE
UNE **JUPE.**

Au travail
comme dans la vie,
**SEXISME
ET VIOLENCES :**
ÇA SUFFIT !